Stellantis : naissance d’un leader mondial de la mobilité durable

* Une nouvelle entreprise avec l’agilité, la créativité et l’efficacité nécessaires pour saisir les opportunités d’une nouvelle ère de mobilité durable, et capable d’offrir des solutions innovantes contribuant à changer la mobilité dans notre société.
* Un riche héritage issu de marques automobiles prestigieuses et emblématiques, de marques de mobilité innovantes, et profondément ancré dans les communautés au sein desquelles l’entreprise opère.
* Une offre de 39 véhicules électrifiés disponible avant fin 2021 pour renforcer la dynamique commerciale sur les marchés internationaux.
* Une taille significative avec des positions commerciales bien établies en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine.
* Un bilan solide au démarrage des opérations.
* Des synergies annuelles équilibrées estimées à plus de 5 milliards d’euros en rythme de croisière.
* Une structure de gouvernance robuste dès le premier jour, destinée à créer une réelle valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes.
* Un engagement inébranlable des 400 000 employés du Groupe pour dépasser les attentes des clients et atteindre l’excellence.

Amsterdam, le 19 janvier 2021 - Aujourd’hui marque le lancement de Stellantis NV [STLA] (« Stellantis » ou « l’Entreprise » ou « le Groupe »), un leader mondial d’une nouvelle ère de mobilité durable, dont l’objectif est d’offrir une liberté de mouvement grâce des solutions distinctives, abordables et efficaces, et qui est parfaitement placé pour saisir toutes les opportunités qui se présenteront dans une industrie mondiale faisant face à des changements rapides et profonds.

Fruit de l’union de deux groupes affichant des fondamentaux économiques solides et pérennes, Stellantis est une entreprise résolument internationale composée de 400 000 employés aux parcours multiples, talentueux et expérimentés, capables de concevoir, développer, fabriquer, distribuer et vendre des véhicules et des solutions de mobilité dans le monde entier, tout en restant profondément ancrés dans les pays où ils vivent et travaillent.

Le conseil d’administration, composé de 11 membres, est présidé par M. John Elkann. En tant que directeur général. Carlos Tavares dirige l’une des équipes de direction les plus expérimentées et les plus performantes de son secteur, dont une des principales forces repose sur sa diversité, son expérience et son esprit de compétition. Avec une telle combinaison de talents cherchant à s’améliorer sans relâche et à innover, Stellantis est bien placée pour poursuivre la dynamique de création de valeur de ses entreprises fondatrices pour l’ensemble des parties prenantes, guidée par un principe commun : bousculer le statut quo.

Fière d’une histoire commencée il y a 125 ans, Stellantis bénéficie d’un portefeuille complet de marques prestigieuses qui ont inspiré les voyages et conquis les podiums du sport automobile. Fondées par des visionnaires ayant insufflé leur passion et leur esprit de compétition, ces marques couvrent l’ensemble des segments du marché – luxe, haut de gamme, cœur de gamme, pick-up à forte capacité, SUV et véhicules utilitaires légers. Ces marques sont également compétitives dans les domaines de la mobilité, des financements, des services et de l’après-vente.

Déjà bien implantée en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, Stellantis dispose également d’un réel potentiel de croissance encore inexploité dans des marchés majeurs comme la Chine, l’Afrique, le Moyen-Orient, l’Océanie ou l’Inde. Avec une présence industrielle dans plus de 30 pays, l’entreprise a les moyens de répondre de manière efficace aux attentes de ses clients et même de les dépasser, tout en proposant des véhicules et des services d’une qualité remarquable dans plus de 130 marchés.

Stellantis présente d’emblée des atouts considérables, avec des marges d’exploitation solides reflétant ses positions fortes en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine. L’Entreprise entend bien s’appuyer sur sa taille et les économies d’échelle pour investir dans des solutions de mobilité innovantes pour ses clients, et vise des synergies annuelles de plus de 5 milliards d’euros en rythme de croisière. Ces synergies envisagées seront obtenues grâce à des stratégies avisées en matière d’achat et d’investissement, à l’utilisation optimisée des motorisations et des plateformes, à la mise en œuvre d’une R&D de pointe ainsi qu’une attention constante portée à l’efficience de la production industrielle et des équipements. Ces synergies ne sont en aucun cas estimées sur la base de fermetures d’usines résultant de la transaction.

Neuf comités de gouvernance garantiront l’efficacité opérationnelle dès le premier jour, couvrant la performance et la stratégie, la planification, les régions, la fabrication, les marques et le design.

Stellantis permet de proposer, au travers de son offre, des solutions de mobilité distinctives et durables pour répondre à l’évolution des besoins de ses clients, avec notamment le développement de l’électrification, de la connectivité, de la conduite autonome et de la propriété partagée. Au regard de l’évolution actuelle du marché électrique, Stellantis est bien placée aujourd’hui avec 29 modèles électrifiés disponibles et 10 véhicules supplémentaires prévus d’ici la fin de l’année.

L’Entreprise est fermement déterminée à apporter une contribution active en faveur des communautés dans lesquelles elle est implantée, et travaille sur un objectif de neutralité carbone à long terme sur l’ensemble de ses produits, de ses usines d’assemblage et de ses diverses installations.

John Elkann déclare à cette occasion : « *Ce n’est pas une coïncidence si Stellantis est née précisément au moment où notre monde a besoin d’un nouveau type de constructeur automobile, qui se fera le champion de solutions propres et intelligentes pour offrir la liberté de mouvement à tous. Grâce à notre taille et à notre présence internationale, nous disposons des ressources nécessaires pour investir dans des technologies de pointe et offrir à nos clients une excellence de premier ordre et un choix sans égal. Mais c’est la diversité culturelle et géographique des collaborateurs de Stellantis qui, dès le premier jour, représente notre plus gros avantage concurrentiel. Ce sont eux qui, avec leur énergie, leur savoir-faire et leur engagement indéfectible, ont fait de Stellantis ce qu’elle est aujourd’hui. Et ce sont eux qui, jour après jour, bâtiront une entreprise encore plus exceptionnelle pour cette nouvelle ère de la mobilité.* »

Carlos Tavares, quant à lui, commente au premier jour de Stellantis: *« C’est un grand jour. Un an après l’annonce de ce projet, Stellantis est née, en dépit des perturbations sanitaires et économiques sans précédent provoquées par la pandémie de COVID-19. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes qui ont rendu cela possible, ainsi que l’ensemble du personnel qui a su se mobiliser pour poursuivre notre activité durant cette année exceptionnelle. Cela démontre bien l’agilité, la créativité et l’adaptabilité de notre entreprise qui vise l’excellence plutôt que la taille, déterminée à être bien plus que la simple somme de ses parties. C’est également un signal illustrant la détermination de l’entreprise nouvellement créée à devenir un acteur majeur de l’industrie automobile dans un environnement en constante évolution. Stellantis est engagée dans la « recherche de l’excellence » et l’amélioration du bien-être de ses employés*. »

La nouvelle entreprise a été introduite en bourse hier, le 18 janvier, sur Euronext (Paris) et la Borsa Italiana (Milan), et aujourd’hui sur le New York Stock Exchange.

Les résultats financiers de l’exercice 2020 seront communiqués le 3 mars 2021.

*À propos de Stellantis*

[*Stellantis*](http://www.stellantis.com) *est l’un des leaders mondiaux de l’automobile et un fournisseur de mobilité, guidé par une vision claire : offrir la liberté de circulation avec des solutions de mobilité spécifiques, abordables et fiables. Outre son riche patrimoine et sa présence géographique de premier plan, le Groupe possède des atouts majeurs : une performance durable, une expérience approfondie et un grand nombre de collaborateurs travaillant dans le monde entier. Stellantis tirera parti de son large portefeuille de marques emblématiques, fondées par des visionnaires qui leur ont insufflé passion et esprit de compétition qui résonnent encore aujourd’hui, aussi bien auprès des employés que des clients. Stellantis aspire à devenir le meilleur, et non le plus grand, tout en créant de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes ainsi que pour les communautés dans lesquelles il opère.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [@Stellantis](https://twitter.com/stellantis) | [Stellantis](https://www.facebook.com/Stellantis) | [Stellantis](https://www.linkedin.com/company/Stellantis) | [Stellantis](https://www.youtube.com/channel/UCKgSLvI1SYKOTpEToycAz7Q) |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pour plus d’informations, merci de contacter :**

|  |
| --- |
| Claudio D’AMICO: +39 334 7107828 - claudio.damico@stellantis.com |
| Karine DOUET:+33 6 61 64 03 83 -karine.douet@stellantis.com |
| Valérie GILLOT**:** +33 6 83 92 92 96 - valerie.gillot@stellantis.com |
| Shawn MORGAN:+1 248 760 2621 - shawn.morgan@stellantis.com |
|  |

www.stellantis.com |

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

*Cette communication contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives incluent notamment des déclarations relatives à des performances financières futures, et les attentes de FCA et PSA (les « Parties ») vis-à-vis de la réalisation de certains résultats ciblés à une date ultérieure ou pour toute période à venir représentent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s’attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d’autres termes similaires. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l’état actuel des connaissances des Parties ainsi que sur leurs projections et attentes futures vis-à-vis d’événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d’exister à l’avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Plusieurs facteurs pourraient entraîner un gros écart entre les résultats réels et ceux anticipés dans la présente, et notamment : l’impact de la pandémie de COVID-19, la capacité du Groupe à réussir le lancement de nouveaux produits et à maintenir le volume de véhicules expédiés ; des changements au niveau des marchés financiers internationaux, de l’environnement économique global et de la demande en produits automobiles qui varie en fonction de la conjoncture ; des changements dans les conditions économiques et politiques locales, des changements dans la politique commerciale et l’imposition de tarifs mondiaux ou régionaux ou ciblant spécifiquement le secteur automobile, l’entrée en vigueur de réformes fiscales ou d’autres changements impactant les lois et réglementations fiscales ; la capacité du Groupe à développer certaines de ses marques à l’échelle mondiale ; la capacité du Groupe à offrir des produits attractifs et innovants ; la capacité du Groupe à développer, fabriquer et vendre des véhicules équipés de technologies de pointe comme l’électrification avancée, la connectivité ou la conduite autonome ; différents types de réclamations, poursuites, enquêtes gouvernementales et autres événements imprévus, y compris des plaintes concernant la fiabilité du produit et sa garantie, et des plaintes, enquêtes et poursuites liées à l’environnement ; des dépenses opérationnelles importantes en lien avec le respect des règlementations environnementales, sanitaires et de sécurité ; la vive concurrence marquant le secteur automobile, susceptible d’augmenter en raison de la fusion ; l’exposition à des insuffisances dans le financement des régimes de prévoyance définis par le Groupe ; la capacité de fournir ou faciliter l’accès à des financements adéquats pour les concessionnaires et les clients particuliers, et les risques associés à l’implantation et aux opérations des établissements financiers ; la capacité d’obtention d’un financement pour mettre en œuvre les plans de développement du Groupe et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité significative compromettant les systèmes informatiques ou les systèmes de contrôle électronique équipant les véhicules du Groupe ; la capacité du Groupe à atteindre les bénéfices escomptés suite aux accords de joint-venture ; les perturbations découlant d’une instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés aux relations du Groupe avec ses employés, ses concessionnaires et ses fournisseurs ; une augmentation des coûts, une rupture d’approvisionnement ou une pénurie de matières premières ; le développement de relations avec la main d’œuvre et les partenaires sociaux, et l’évolution des lois applicables en matière de travail ; la fluctuation des taux de change, la modification des taux d’intérêt, les risques de crédit et autres risques liés au marché ; une instabilité politique ou sociale ; un séisme ou autre catastrophe naturelle ; le risque que les opérations du Groupe ne soient pas intégrées avec succès, et autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant le Groupe et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d’impacter de manière significative les résultats financiers du Groupe, sont inclus dans les rapports et dossiers de FCA déposés auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission, (y compris la déclaration d’enregistrement sur le formulaire F-4 validée par la SEC le 20 novembre 2020) de l’AFM et de la CONSOB, et dans les dossiers déposés par PSA auprès de l’AMF.*